



**HOMMAGE À Me VÉRONIQUE COLLARD, RÉCIPiendaIRE DU PRIX PIERRE-FOURNIER**  
**rendu par Madame la bâtonnière Robin Schiller**  
à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des membres, tenue le 5 mai 2021

---

À mon tour de remettre le Prix Pierre-Fournier, cette fois pour 2021.

À la suite de son admission au Barreau, en 1998, Me Collard s'est associée avec Me F.S. Liverman, un praticien généraliste pour qui elle avait travaillé comme réceptionniste pendant ses études. C'est ainsi qu'est né le cabinet Liverman Collard au sein duquel Me Collard a entamé une pratique principalement axée en droit de la famille.

De façon parallèle à sa carrière d'avocate, Me Collard a fondé une famille et a donné naissance à trois filles, en 2000, 2002 et 2004. En 2006, elle lance, avec une amie et partenaire d'affaires, une entreprise de fabrication de cupcakes, *Itsi Bitsi*, qui a rapidement connu un vif succès.

En 2010, Me Collard s'est associée avec son mentor Me Richard McConomy. Elle est revenue à la pratique du droit de la famille, mais de façon différente, en mettant l'accent sur la médiation.

Depuis 2012, Me Collard est associée à Me Catherine Eustace. Les deux associées font tout elles-mêmes; de la rédaction des procédures à leur signification, en passant par le boudinage des cahiers d'autorité. Passionnée par sa profession, Me Collard a avant tout à cœur l'intérêt des enfants. Elle est animée du désir sincère d'aider ses clients à comprendre les conséquences, surtout psychologiques, de leur séparation sur leurs enfants.

Pour en savoir plus sur Me Véronique Collard, je vous invite à lire l'excellente chronique *Figure de maître* à son sujet, signé par notre collègue, Me Mélanie Dugré.

Si le Barreau de Montréal peut compter sur cette bénévole, c'est grâce à l'ancien bâtonnier de Montréal décédé beaucoup trop tôt, Me McConomy. C'est lui qui l'a fortement encouragée à donner de son temps pour le Barreau de Montréal.

Me Collard s'est notamment impliquée auprès du comité des mandats à portée limitée et du comité de liaison avec la Cour supérieure en matière familiale. En 2018, elle s'est également jointe au comité du Salon VISEZ DROIT et à la Table ronde sur la justice participative. Depuis qu'elle a commencé à s'impliquer, Me Collard n'a plus jamais quitté le Barreau de Montréal et apprécie plus que tout la diversité de ses différents comités.

À cela s'ajoute une participation inestimable auprès du SAGE, le service d'avocat de garde en matière familiale créé par le Barreau de Montréal en 2010. Ce service ne peut exister que grâce à la générosité des avocats qui acceptent d'y consacrer du temps bénévolement. Or, Me Collard agit comme bénévole du SAGE depuis 11 ans.

Me Collard, le Barreau de Montréal vous remercie pour votre implication.

Chers collègues, accueillons la récipiendaire du Prix Pierre-Fournier 2021, Me Véronique Collard.